

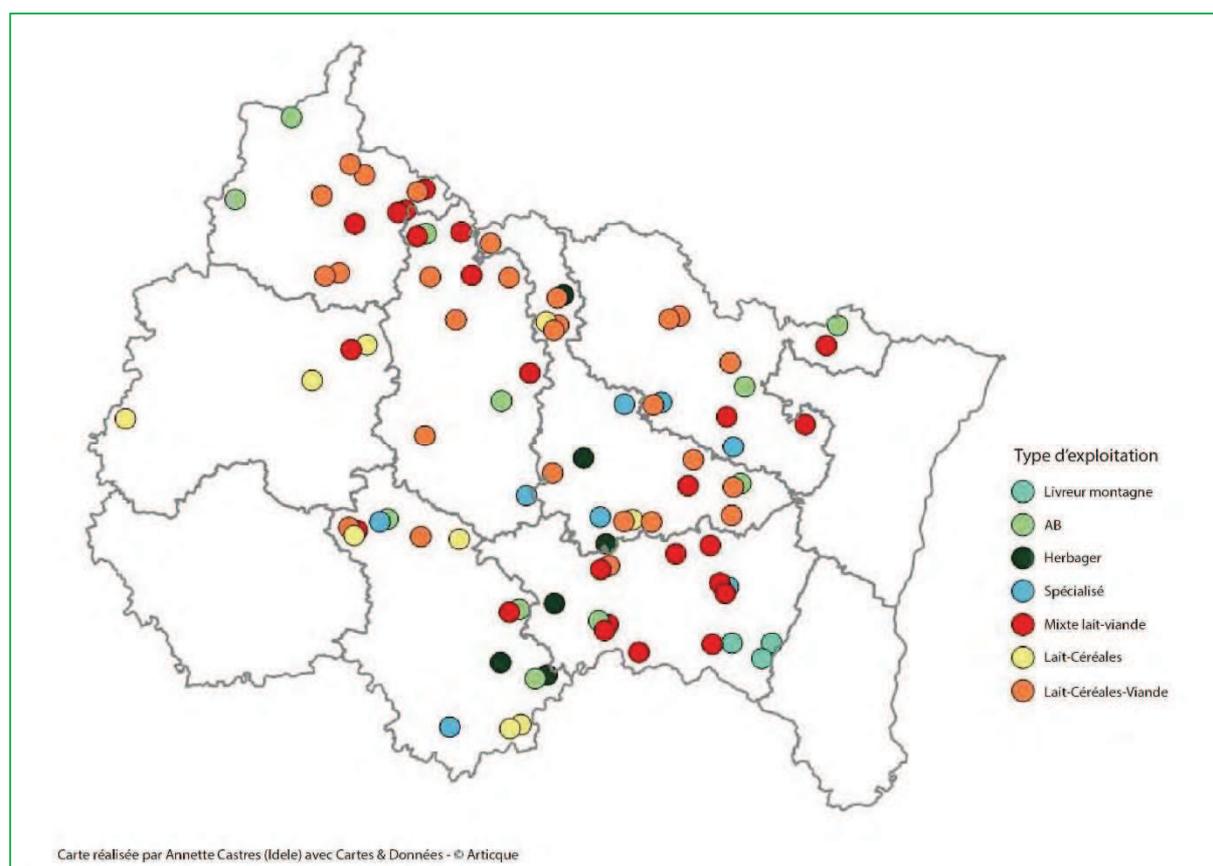
## Les Réseaux d'Élevage Bovin Lait du Grand Est

Le dispositif Inosys Réseau d'Élevage bovin lait de la région Grand Est compte actuellement 89 fermes. Celles-ci sont suivies de façon régulière dans une approche globale par des conseillers des Chambres d'agriculture dans 7 départements : les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe et Moselle, la Meuse, la Moselle et les Vosges.

Ces fermes ont été choisies afin de représenter la diversité des systèmes d'élevage bovins laitiers sur la région, diversité qui repose sur :

- Les zones pédo-climatiques (montagne vosgienne, zones herbagères et zones de polyculture élevage)
- Les combinaisons de productions (laitier spécialisé ou diversifié avec des cultures et/ou de la viande)
- Le système fourrager et notamment la place du maïs dans la SFP

### Carte du dispositif régional



Dans les élevages en rythme de croisière, le suivi s'opère à partir de passages réguliers en exploitation (environ 4 dans l'année) de façon à aider les agriculteurs à optimiser leur système et à capter les informations techniques et économiques dès qu'elles sont disponibles en s'appuyant aussi, bien entendu, sur les données produites par d'autres intervenants sur l'élevage (Centre de comptabilité et de Gestion, Contrôle de performances...). La méthodologie de suivi des fermes et de traitement des données est harmonisée dans le cadre du dispositif national dont l'animation a été confiée à l'institut

de l'Élevage. Au cours du temps, le suivi s'est enrichi de nouvelles dimensions ayant trait à l'organisation du travail et à l'environnement (bilan des minéraux, consommation d'énergie, empreinte carbone). L'approche économique globale a été complétée par un travail plus analytique avec le calcul des coûts de production pour les différents ateliers présents sur l'exploitation. La gouvernance de ce dispositif est réalisée dans le cadre d'un comité technique national co-piloté par l'APCA et l'Institut de l'Élevage.

Toutes ces données sont centralisées chaque année dans un logiciel (Diapason). Leur traitement permet de produire de façon uniformisée des résultats valorisés sous forme de référentiel aux différents niveaux de l'action : départemental, régional et national.

Le dispositif revendique de ne pas seulement observer des élevages qui fonctionnent bien et en rythme de croisière ; les conseillers accompagnent également la mise en œuvre des projets des éleveurs depuis la réflexion initiale jusqu'à l'obtention d'un nouveau régime de croisière.

C'est à partir de ces exploitations en régime de croisière, cohérentes dans leur organisation et leur fonctionnement et présentant les caractères de la durabilité (volets économique, social, environnemental) que l'équipe régionale va pouvoir produire des cas-types. Mais que désignons-nous par le terme « cas-type » ?

## Qu'est-ce qu'un cas-type ?

**Un cas-type est le produit de la modélisation d'une exploitation laitière au niveau de sa structure (main d'œuvre, surfaces agricoles, cheptels) de ses résultats techniques et économiques. Cette mise en forme s'appuie sur des fermes réelles, dont le fonctionnement est optimisé et qui répondent aux exigences de la durabilité sociale, économique et environnementale.**

Le processus d'élaboration du cas-type au niveau de l'équipe régionale consiste tout d'abord à regrouper les exploitations du dispositif par système de production. Cette étape fait appel à une typologie régionale des systèmes d'exploitation qui organise la diversité des structures et des fonctionnements existants. Chaque système comprend des exploitations relativement homogènes. Au sein de ces groupes suivis dans le cadre du dispositif, les enregistrements et observations réalisés sur ces fermes sont synthétisés et analysés de façon à dégager une « exploitation pivot » particulièrement représentative du groupe. L'élaboration du cas-type va s'appuyer prioritairement sur la structure de cette ferme en mobilisant les résultats des autres exploitations du groupe de façon à gommer les dimensions trop particulières à l'exploitation pivot.

Un cas-type décrit des choix techniques et des pratiques à mettre en œuvre au niveau des surfaces, des troupeaux et des investissements, en tenant compte des contraintes pédo-climatiques de la région agricole dans laquelle il s'inscrit. Il présente les résultats techniques, économiques, sur le plan du travail et de l'environnement que l'on peut attendre du bon fonctionnement de l'ensemble.

## Pour quelle utilisation ?

- La première finalité d'un tel dossier est de **décrire la diversité des systèmes de production** existants dans notre région. Cette formalisation est l'aboutissement logique du travail de recherche de références conduit dans le dispositif Inosys Réseaux d'Élevage avec une démarche d'approche globale.
- Les cas-types servent également de **support aux études prospectives**, qu'il s'agisse d'étudier les conséquences immédiates, à système constant, de l'application d'une nouvelle politique agricole (couplage / découplage, convergence des aides ...), d'un changement de réglementation ou d'imaginer les systèmes de demain.
- Ce sont aussi des **supports d'étude pour des thématiques** à forte connotation système. C'est ainsi que par le passé nous avons simulé les impacts de la conversion à l'agriculture biologique, les techniques de recherche d'une plus grande autonomie alimentaire, la saisonnalité de la production laitière, le coût d'une épizootie (FCO), l'arrivée d'un robot de traite, la fin des quotas ou encore la production de lait sans soja OGM.
- Ils fournissent, en complément d'autres référentiels, des **repères techniques et économiques dans les démarches de conseils en élevage**.
- Ils remplissent la fonction **d'observatoire économique**. En fin de chaque année, dès que les éléments de conjoncture sont connus, ils permettent de chiffrer l'évolution des revenus des différents systèmes par rapport à l'année précédente.
- Ce sont enfin des **supports pédagogiques appréciés par les formateurs** développant l'approche globale des systèmes d'exploitation.

## Présentation des 11 cas-types régionaux

La dernière génération de cas-types avait été produite en 2004 à la veille d'une réforme de la PAC qui instaurait l'aide laitière et le découplage des aides. Quels ont été les principaux événements au cours de ces 12 dernières années :

- la poursuite de l'agrandissement des structures et des troupeaux,
- le développement du salariat,
- la robotisation des installations de traite et nouvelles technologies,
- une nouvelle réforme de la PAC qui instaure la convergence des aides,
- les évolutions de la réglementation environnementale,
- la sortie des quotas laitiers et des conjonctures économiques et climatiques plus aléatoires,
- le développement de l'AB,
- la poursuite de la diminution du pâturage des vaches laitières au profit de l'herbe conservée,
- ...

Il était donc temps de produire un nouveau dossier de cas-types afin de prendre en compte tous ces changements.

Le présent dossier compte 11 cas types dont en 2 en agriculture biologique. Leurs principales caractéristiques sont reprises dans le tableau ci-dessous.

### Caractéristiques principales des cas-types

N° cas-type	Zone	% Maïs / SFP	SAU (ha)	Lait produit (L)	Nombre VL race	Lait / VL (L)	Autres ateliers	Autres caractéristiques
1	Montagne vosgienne	0	120	315 000	50 PH	6 300		
2	Zones herbagères	0	148	421 000	78 MO	5 400	24 ha de CV	AB
3		0	184	360 000	65 MO	5 900	28 bœufs et 48 ha de CV	
4		6	236	547 000	76 PH	7 200	46 VA vente de broutards et 48 ha de CV	
5		10	120	360 000	50 PH	7 200	22 bœufs et 20 ha de CV	
6		27	131	602 000	70 PH	8 600	46 ha de CV	Robot de traite
7		25	414	1 200 000	148 PH	8 100	50 VA, 88 taurillons et 148 ha de CV	Salle de traite rotative
8		Zone de polyculture élevage	0	238	588 000	105 PH-MO	5 600	69 ha de CV
9	35		176	550 000	64 PH	8 600	27 taurillons et 96 ha de CV	Robot de traite
10	34		199	1 204 000	140 PH	8 600	56 ha de CV	Robot de traite
11	31		602	1 701 000	210 PH	8 100	370 ha de CV	Salle de traite rotative